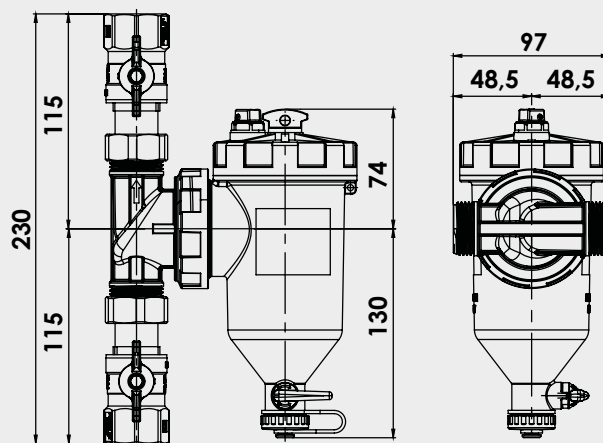


AQUACAL BLACK 501 3/4" POT À BOUE MAGNETIQUE



- **EMPÊCHE LE DÉPÔT DE BOUE ET DONC AMÉLIORE L'ÉCHANGE THERMIQUE**
- **MAINTENANCE FACILITÉE GRÂCE AU SYSTÈME DE PURGE**
- **DEUX FILTRES 800 ET 500 MM ET VANNE DE PURGE INTÉGRÉ**
- **MULTI-POSITION GRÂCE AUX RACCORDS TOURNANTS**
- **FORMAT COMPACT**

- Empêche le dépôt de boue et donc améliore l'échange thermique
- Maintenance facilitée grâce au système de purge
- Deux Filtres 800 et 500 µm et vanne de purge intégré
- Multi-position grâce aux raccords tournants
- Format compact

DESCRIPTION	Raccordement 20/27. - Débit maximum 40 litres/minute. - Filtre anti-boue et magnétique pour la protection des installations de chauffage collectives jusqu'à 70 Kw. - Rotation 360°. - 2 tamis inox inclus (500 et 800 microns). - Pression de service 12 bars. - Température maximum 90°C. - Aimant Néodyme à 16 000 Gauss. - Livré avec clé de desserrage.
CARACTÉRISTIQUES	Raccordement 20/27. Débit maximum 40 litres/minute. Filtre anti-boue et magnétique pour la protection des installations de chauffage collectives jusqu'à 70 Kw. Raccords tournants, vanne de purge inclus, cartouche inox 500µ pour éliminer de grande quantité de boue. Nettoyage facile par système de purge. Pression de service 12 bars. Température maximum 90°C. Aimant Néodyme à 16 000 Gauss. Dimensions : 220 x 220 mm.
APPLICATIONS	Protection des équipements de chauffage contre les effets des boues et oxydes de fer
CONDITIONS D'UTILISATION	Débit maximum 40 litres/mn Filtration tamis : 500 µm et 800 µm Pression max : 12 bars Température max : 90°C Puissance aimant : 16000 Gauss
COMPATIBILITÉ	Adapté à tous les circuits de chauffage centrale hydraulique
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Nettoyage régulier du tamis

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION

Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.

PRESCRIPTION DE POSE

Monter (en by-pass) sur le retour du circuit fermé de la chaudière.
Installer le clapet anti-retour (fourni) en aval du filtre.